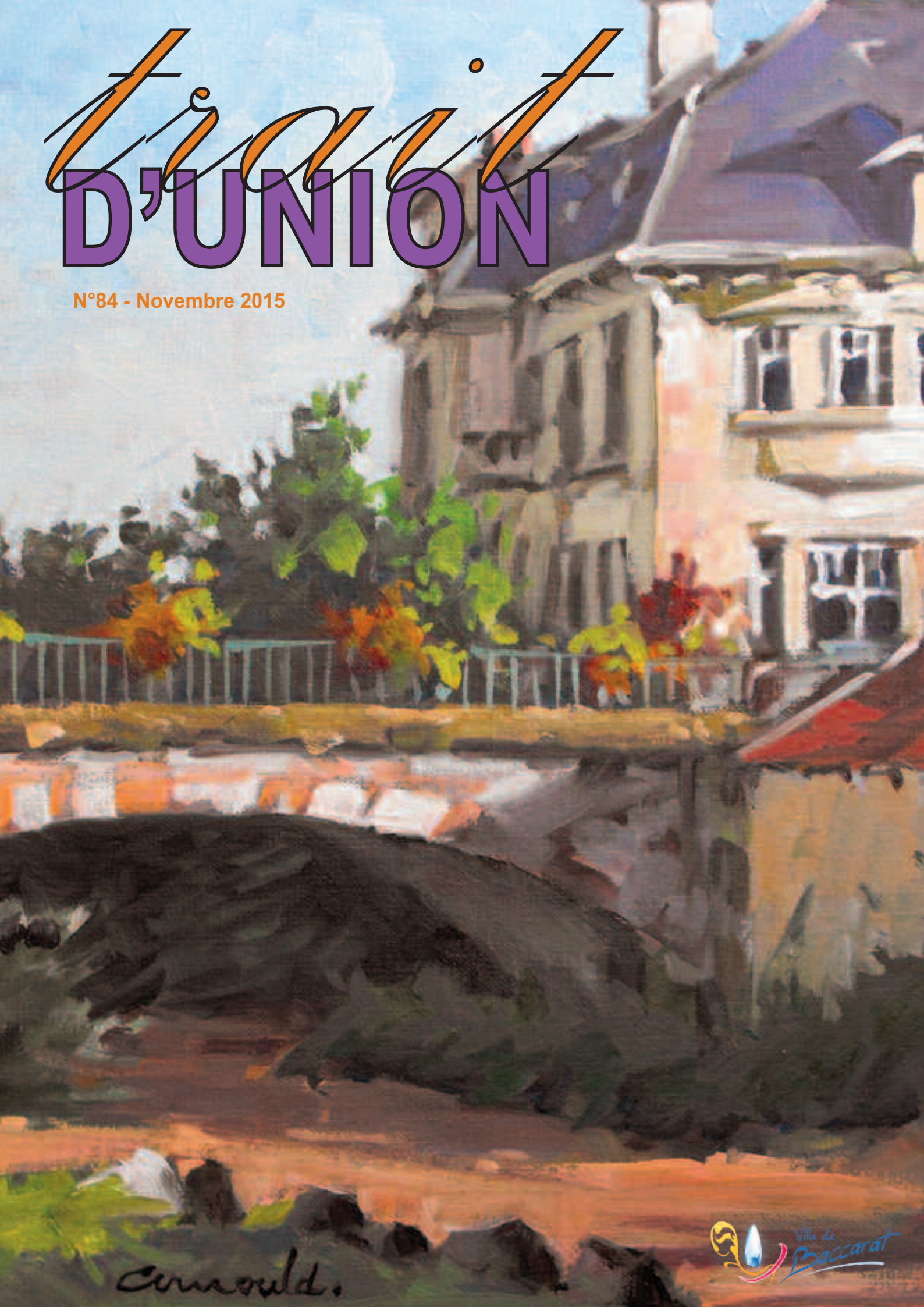


Travail D'UNION

N°84 - Novembre 2015



comsuld.

Dossier spécial
CCAS



pages **6-7**

EDITORIAL DU MAIRE

3

ACTUALITÉS

4 - 5 L'FM Aire - Du changement à Badménil - Conseils de quartier - Les dangers du monoxyde de carbone

DOSSIER

6-7 Le centre communal d'action sociale

NOTRE VILLE

8- 14 Déplacement au Puy-en-Velay - Visite de marque à la banque alimentaire - La Chine s'invite à Baccarat - Les brioches de l'amitié - Ouverture du musée de Baccarat SA - La photo du mois - Le CROSS du collège - La fête patronale - Le didgéradoo - Les collégiens visitent Baccarat Précision - Exposition Christian ARNOULD - Conférence - Tous au départ ! -

INFOS EXPRESS

15 Souscription pour la restauration du Lion - Cellule d'intervention économique - Enquête «conditions de travail et vécu du travail»

CUISINE

16 Petites crèmes à la verveine et aux dragées

Souvenir

17 Souvenirs
Expressions - Citation

18 Mots croisés
Sudokus

A L'AFFICHE

19 Cinéma
Lecture

AGENDAS

20 BACCARAT
RAON-L'ETAPE
Ordures ménagères

2

Trait D'UNION

Baccarat

Novembre 2015



page **5**

Prévention : les dangers du monoxyde de carbone



page **8**

Déplacement au Puy-en-Velay



page **9**

Mme La Sous-Préfète,
invitée de marque à la banque
alimentaire,



page **10**

Cross du collège

@ www.ville-baccarat.com

Directeur de la publication	Jocelyne CAREL
Rédaction, mise en page, photos	Marion SANCIAUME Jocelyne CAREL
Couverture	Toile Christian ARNOULD
Imprimeur	Imprimerie LORMONT ZA Héliéule 2 88100 St Dié-des-Vosges
Distributeur	Mairie de Baccarat
Dépôt légal	N°08/00002 - 11/08/08
Mairie de Baccarat	2 rue Adrien Michaut 54 120 BACCARAT T. 03.83.76.35.35 F. 03.83.76.35.30
Trait d'Union	03.83.76.35.36

Voir la vidéo
sur notre site internet



Le don est un acte gratuit, c'est-à-dire sans contrepartie officielle. Il peut s'agir d'un don financier, d'un don en nature, d'un don de compétences ou de technologie, d'un don de temps voire d'image, mais aussi du don de sang, d'un don de soi, etc. Bref, le don c'est la vie, la richesse, l'empathie, le plaisir de donner.

Don, dono, donation, donaciòn, en français, italien, anglais ou espagnol, le mot vient du latin donum qui signifie cadeau, présent.

C'est l'ADN même du monde associatif. Mais faire un don c'est aussi montrer que l'on adhère à une cause, à une action, un projet. C'est une forme d'encouragement dont les bénéficiaires vont souvent bien au-delà du don financier.



Les donateurs font souvent des bénévoles potentiels. On pourrait ajouter qu'ils font également des ambassadeurs formidables, des relais, des soutiens ponctuels dans les associations, en complément bien sûr de l'argent, qu'ils sont indispensables à la bonne marche et à la survie des associations.

C'est toute la politique du don, la dynamique de l'engagement par le don qu'il faut encourager. Parce que à plusieurs on est plus fort, parce que la culture du don ça se développe, surtout dans un pays comme la France depuis longtemps habitué à une forme de générosité collective, des impôts, via l'État providence. Car cette solidarité publique, si elle est une excellente chose, rend parfois peut-être un peu paresseux les citoyens que nous sommes.

Encourager l'acte de don, la culture du don, c'est la mission de tous les acteurs de la générosité au sens large, de la philanthropie. Nous sommes tous conscients de la nécessité de s'ouvrir à l'autre, de donner du temps, de l'argent, des produits... pour faire avancer cette fameuse société civile dont on sait qu'elle peut faire beaucoup, parfois plus simplement et plus efficacement que les pouvoirs publics.

Pas parce que ces derniers ne le veulent pas, se désengagent ou abandonnent les plus démunis ou les plus fragiles, comme on l'entend parfois, mais parce que les capacités d'innovation, la réactivité et la souplesse des associations de terrain sont plus grandes.

Dans cette optique, le centre communal d'action sociale de BACCARAT (CCAS), peut, et nous vous le démontrons dans notre dossier de ce mois-ci, accepter des dons. Le principe est assez peu connu par le grand public : le don au CCAS ouvre droit pour le donateur à une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, les dons au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices, à hauteur de 60 %. On appelle cela le mécénat social.

Cette possibilité donnera au CCAS de BACCARAT une assise encore plus importante pour aider les plus démunis et développer une politique sociale toujours plus adaptée à un contexte toujours plus délicat.

Nous savons pouvoir compter sur votre soutien.

Bien fidèlement,

Christian GEX
Maire de BACCARAT

L'FM AIRE



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE à la librairie SCHILT. Connu par tous les bachamoises et bachamois, c'est une page qui se tourne pour cet établissement. Depuis le 16 septembre, Sophie et Michel FERRY, mère et fils forment une équipe dynamique, toujours accompagné par Bertrand, pour assurer le suivi de l'activité.

C'est désormais sous le nom de L'FM aire que vous retrouverez votre presse mais également tous vos magazines en rayon ou sur commande (TV, jardinage, santé, bricolage, finance, people, fait divers...). Durant toute l'année, L'FM aire vous propose un grand nombre d'articles spécialisés en papeterie, plus disponible en grande surface, ainsi qu'un large panel de produits en carterie.

Et pour répondre aux services de proximité, la bourse aux manuels scolaire sera également reconduite. L'occasion de se procurer tous les besoins matériels d'un bon nombre de lycéens de la région.

L'FM aire est ouvert du lundi au samedi de 7h à 12h15 et de 14h à 19h ainsi que le dimanche de 7h à 12h15 et de 16h à 19h.

L'FM aire se situe au 39, rue Adrien Michaut et joignable au 03.83.75.11.08 ou lfmaire@outlook.fr.

Du changement à Badménénil

Les habitants de Badménénil, individuellement ou au cours de conseils de quartiers, les administrations, la poste, EDF, ont demandé, depuis plusieurs années, que soient traitées les questions posées par les problèmes d'appellation des rues et par la numérotation des habitations. Des questions qui provoquent certes des erreurs pour les livraisons, mais aussi, ce qui est plus grave, pour les services d'urgence et de secours.

Samedi 11 juillet, les élus, accompagnés du service urbanisme sont allés rencontrer les habitants de Badménénil afin de trouver une solution à cette situation. Après de riches discussions et échanges, un certain nombre de jalons ont été posés, lesquels ont permis à la municipalité d'élaborer une proposition remaniant le cadastre, au niveau de la numérotation et des rues. Cette proposition sera présentée et discutée avec les habitants de Badménénil **le vendredi 27 novembre à 20 h à l'hôtel de ville**, salle de la République. Cette réunion permettra d'arrêter définitivement les lignes majeures du projet et sa mise en oeuvre. Tous les habitants de Badménénil sont invités à participer et sont les bienvenus.

Conseils de quartier

Habitants et élus ensemble, au service de la qualité de vie dans notre ville

Lancés en novembre dernier, les conseils de quartiers se sont succédés tout au long de l'année dernière, cinq en tout, et ont rassemblé un nombre croissant de participants.

La participation croissante peut être un des éléments permettant d'avancer que, probablement, ils ont répondu à un besoin et ont rempli leur rôle de lieu de vie collective, permettant le dialogue, l'échange, l'information et l'élaboration collective de projets. Autre élément possible de vérification, les réponses apportées aux demandes exprimées lors de ces conseils qui se sont concrétisées quasiment à chaque fois, par une action des services de la ville afin d'apporter l'aide ou l'intervention technique nécessaire. Enfin, même si pour le moment tous les effets n'en sont pas pleinement visibles, les conseils de quartiers ont été à l'origine de plusieurs réflexions lancées dans notre ville, notamment au niveau du stationnement, de la circulation des piétons, de la vitesse, de la signalétique ou encore de la sécurité en général.

Parce que cette expérience nous est apparue très positive et parce que, comme nous nous étions engagés en nous présentant à vos suffrages, nous avons à cœur de travailler avec vous à l'amélioration du cadre de vie de notre ville, nous vous proposons donc de nouvelles rencontres :

Le 5 novembre pour le quartier correspondant au bureau électoral n°2 ;

Le 7 janvier pour le quartier correspondant au bureau électoral n°3 ;

Le 10 mars pour Badménénil ;

Le 28 avril pour le quartier correspondant au bureau électoral n°3 ;

Le 23 juin pour le quartier correspondant au bureau électoral n°4.

A chaque rencontre, il sera fait un bilan des réponses apportées aux questions posées l'an dernier. La visée de ces soirées reste la même : échanger, discuter, débattre, proposer, informer afin que, tous ensemble, nous fassions de Baccarat une ville où il fait toujours bon et mieux vivre.

La première rencontre aura donc lieu le jeudi 5 novembre à 20h30 à l'Hôtel de Ville

Quartier concerné : rue de Ménil, rue de Glonville, HLM Glonville, chemin des Arrosants, rue des Carmes, Saint Christophe, rue et ruelle de la Barrière, lotissement Saint Charles, route de Badménénil, route de Bayon, rue ruelle et Chemin des Gadines, chemin de la Rappe, rue Michel colle, Le Haut Buisson, Ferme du Moulin à Vent, impasse du Pré des Jones, Ruisseau Bourrupt, rue des Lilas

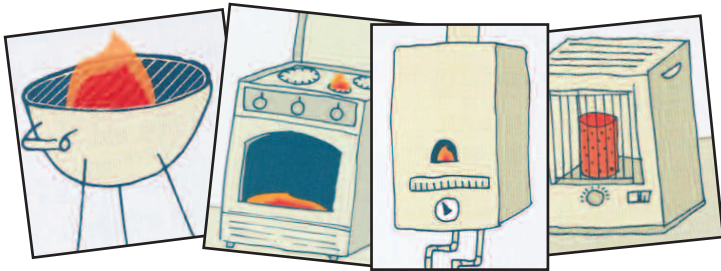
*Sabine TIHA, conseillère déléguée,
Isabelle CHASSAIN, adjointe au maire*

Le monoxyde de carbone est un gaz très dangereux : il ne se voit pas et ne sent rien. Cependant, quand on le respire, il prend la place de l'oxygène. On a mal à la tête, envie de vomir, on est très fatigué. On peut aussi s'évanouir. Il faut être vigilant.

D'où vient le monoxyde de carbone?

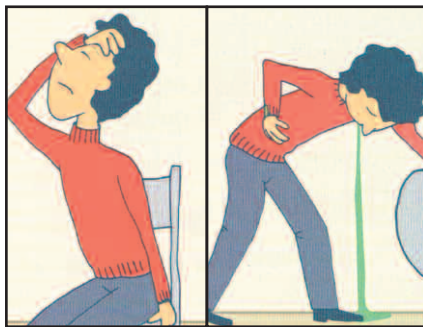
Ce gaz vient des appareils de chauffage ou de cuisson qui marchent au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou à l'éthanol. Il ne vient pas des appareils électriques. Ils peuvent produire du monoxyde de carbone quand ils ne fonctionnent pas bien.

Sont concernés : les cuisinières, chaudières, chauffages d'appoint, poêles, cheminées, barbecues, groupes électrogènes, moteurs de voitures, motos ou d'appareils de bricolage.



Que faire en cas d'urgence?

Quand un appareil de chauffage ou de cuisson marche et que vous avez mal à la tête, envie de vomir, ou si vous vous sentez mal, il y a peut-être du monoxyde de carbone chez vous :



Ouvrez les fenêtres et les portes, arrêtez les appareils de chauffage et de cuisson, sortez de chez vous.



Appelez les secours :



- 18** : Pompiers
- 15** : Samu
- 114** : Secours pour personnes sourdes et malentendantes (fax/sms)
- 112** : Numéro d'urgence depuis un portable

Attendez l'accord des secours avant de rentrer chez vous.

Comment se protéger?

Pour se protéger, tous les ans avant l'hiver, **faites vérifier vos appareils de chauffage par un professionnel** : chaudière, conduit, chauffe-eau, poêle, cheminée...etc.



Demandez-lui une attestation d'entretien qui prouve que l'appareil est bien entretenu.

Si un professionnel installe une chaudière au gaz, demandez-lui une attestation de conformité qui prouve qu'elle est bien installée.

Quelques conseils pratiques :

N'utilisez pas les appareils de cuisson, cuisinière, brasero, barbecue... pour vous chauffer;

N'utilisez pas les appareils prévus pour dehors (barbecue...) dans le logement;

Installez les groupes électrogènes à l'extérieur et non dans le logement, la véranda, le garage ou la cave;

Si vous utilisez un poêle à bois, n'utilisez que du bois (sans vernis et sans peinture);

Ne laissez pas votre moteur de voiture allumé dans le garage;

Utilisez un chauffage d'appoint au maximum 2h00 de suite, dans une pièce avec aération;

Ne bouchez pas les ouvertures qui permettent à l'air de circuler (sous les portes, dans la cuisine, dans la salle de bain...);

Aérez chaque jour votre logement pendant au moins 10 minutes même en hiver.



Le centre communal d'action sociale (C.C.A.S)

Le CCAS de BACCARAT est assimilé à un organisme d'intérêt général ayant un caractère social, ce qui l'habilite à recevoir des dons et legs de particuliers et d'entreprises. Ceux-ci bénéficient en contrepartie d'une déduction fiscale. Le principe est assez peu connu par le grand public : le don à un CCAS ouvre droit pour le donateur à une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20 % du revenu imposable. Pour les entreprises, les dons au CCAS/CIAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices, à hauteur de 60 %. On appelle cela le mécénat social.

L'avantage fiscal est subordonné à la production par le donateur d'un certificat joint à sa déclaration de revenus. Ce certificat est délivré par le CCAS bénéficiaire (formulaire CERFA 11580*03).

C'est ainsi que le conseil d'administration du CCAS réuni en date du 6 octobre 2015 a validé le lancement d'une campagne de souscription au CCAS de BACCARAT dont nous

faisons l'écho dans ce dossier spécial du Trait d'Union.



LE GOÛTER OFFERT PAR LE CCAS

Comme chaque année, toujours beaucoup de monde pour répondre à l'invitation de M. Christian GEX, Maire de Baccarat, Président du CCAS, et se rassembler autour d'un goûter convivial animé par l'orchestre Evolution de Fabienne LAURENTZ.

Il a été rappelé les diverses actions menées par le CCAS qui agit notamment pour le compte du conseil municipal.

Concernant la politique en faveur des personnes âgées, la conception de la ville n'a pas varié ; il importe de favoriser et d'organiser le maintien à domicile pour celles et ceux qui sont encore suffisamment valides pour demeurer dans un cadre familial. Cela est sans compter la Résidence Pasteur, composée de 30 logements pour des personnes seules et non dépendantes, sans oublier le rôle prépondérant d'associations telles que l'ADMR, l'ADAPA.

La joie des aînés de se retrouver a fait plaisir à voir et a réchauffé le cœur des nombreux bénévoles issus du milieu associatif et des élus venus seconder les responsables du CCAS.

Après avoir apprécié les différentes pâtisseries servies sur table et reçu divers cadeaux, tous sont repartis enchantés de leur mercredi récréatif.

CCAS 2016, en partenariat avec la CARSAT : projet d'un atelier « équilibre » pour les + de 55 ans.. Des ateliers en 12 séances afin d'améliorer la condition physique, reprendre confiance en soi, développer et entretenir son équilibre. Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'accueil de la mairie ou par téléphone au n° 03 83 76 35 35. Une réunion d'information plus détaillée sera proposée en début d'année.

Yvette COUDRAY

Le don au centre communal d'action sociale

La solidarité en action

Le centre communal d'action sociale, présidé de plein droit par le maire de la commune et dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'action sociale locale par excellence.

Ses actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions...

Le CCAS est le moyen privilégié par lequel la solidarité publique, nationale et locale peut réellement s'exercer, de façon pérenne.

« Agissez concrètement pour les publics fragiles ou en difficulté, au plus près de vous : faites un don à votre centre communal d'action sociale ! »

PARTICULIERS

Un CCAS peut bénéficier de don, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier des déductions fiscales prévues par la loi. En vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un «organisme d'intérêt général ayant un caractère [...] social». Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable.

« 66 % de votre don au CCAS est déductible d'impôt »

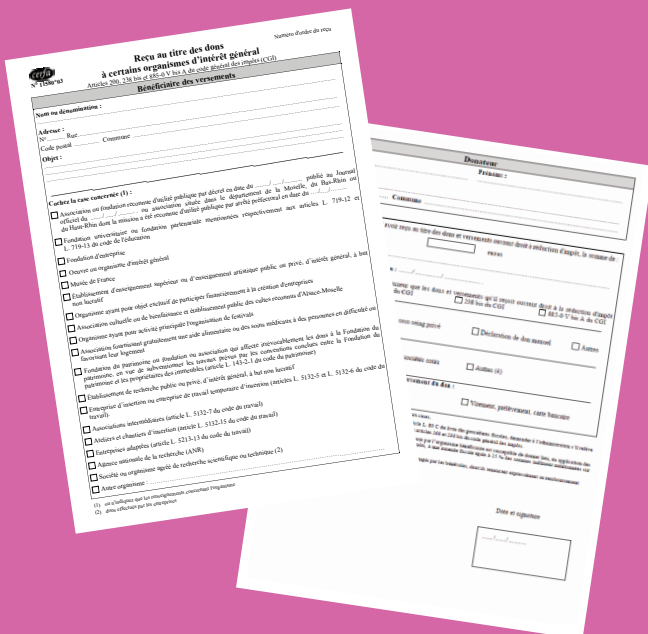
Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : « Le président du centre communal ou intercommunal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons et legs [...] » (article L123-8 du code de l'action sociale et des familles).

ENTREPRISES

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.

Vous pouvez obtenir les bulletins de dons à la Mairie. Renseignements au 03.83.76.35.35

Pour chaque don, le CCAS vous remettra un certificat CERFA (n°11580*03), à compléter pour l'avantage fiscal par le donateur.



BULLETIN DE DON

OUI Je soutiens les actions de mon centre communal d'action sociale

Pour un don de :

- 10€ 20€ 30€ 40€
 50€ 100€ Autre montant :€



Je règle le montant de mon don par chèque à l'ordre du Trésor Public, à adresser au CCAS de Baccarat, 2 rue Adrien Michaut

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Fait le : Signature : 

Un reçu fiscal me sera envoyé

EVOCATION HISTORIQUE

A l'occasion du 100ème anniversaire de la Bataille du Pont de Baccarat, tragique épisode de la nuit du 25 Août 1914 qui a vu plus de 90 morts, une délégation du Puy en Velay avait favorablement répondu à l'invitation de la municipalité. En effet, la majorité de ses héros venaient de la ville de Haute-Loire, du 86ème Régiment d'Infanterie plus exactement.

Samedi, dimanche et lundi, les Bachamois élus, associations patriotiques et porte-drapeaux se sont rendus en terres auvergnates pour l'inauguration du « Pont Baccarat » enjambant la rivière du Dolaizon, conviés à cette cérémonie en hommage aux valeureux combattants tombés en Lorraine.

En présence de très nombreuses personnalités, Jean BOYER, Président de l'UDAC, Christian GEX, Maire de Baccarat, Yves DEVEZE, Adjoint au maire de Puy en Velay, Denis LABBE, Préfet de Haute-Loire, le Lieutenant-Colonel Philippe HINTERLANG, Délégué militaire départemental, le Lieutenant-Colonel Jérôme PATOUX, Commandant du groupement de gendarmerie de Haute-Loire, la Commissaire divisionnaire Jeannine BUISSON et le Colonel Alain MAILHE, directeur du SDIS 43, le pont « Baccarat » a été inauguré.

Les Bachamois ont été reçus « comme des princes », a souligné Christian GEX.

La délégation de la cité du cristal a profité de son séjour pour se fondre parmi les quelque 100.000 visiteurs venus à la traditionnelle fête du « Roi de l'Oiseau », des festivités « Renaissances » (marché et défilé en costumes d'époque), un des plus grands rassemblements festifs à thème en Europe. Tous ont noué à nouveau des relations très conviviales avec les autorités et les Altiligériens, des relations qui pourraient conduire dans un avenir très proche à de multiples échanges.



HONNEUR

Le premier magistrat, Christian GEX, s'est vu remettre dans les locaux du conseil départemental de Haute-Loire, des mains de Laurent WAUQUIEZ, ancien ministre, député de Haute-Loire, maire du Puy-en-Velay, et d'Yves DEVEZE, adjoint au maire du Puy, les médailles de la ville et celle du département. Du cristal de Baccarat a été ajouté à cet échange de présents pour la partie réception.



Quant à celle officielle d'inauguration, après un dépôt de gerbe au monument aux morts rendant hommage aux valeureux Poilus, notamment ceux tombés à Baccarat, Christian ALLEGRE, président de l'union fédérale des anciens combattants et victimes de guerre (UFACVG), est revenu sur le déroulement de ces combats : « Il faut rappeler aux jeunes générations le sacrifice des familles du Puy-en-Velay et de toute l'Auvergne ». Puis s'adressant au maire de Baccarat : « Nous vous faisons part de notre gratitude pour votre remarquable investissement dans ce devoir de mémoire ».

A noter la présence du drapeau de Ménil-sur-Belvitte, théâtre également d'âpres combats et celle de nombreux porte-drapeaux.



CCAS

2 rue Adrien Michaut,
54120 Baccarat

■ Visite de marque à la banque alimentaire



« Etre là pour soutenir le bénévolat et le social, mettre en place des éléments clés et des moyens pour retrouver l'emploi, faire face aux accidents de la vie » ce sont les paroles prononcées par Véronique ISART, sous-préfète de Lunéville, venue en toute simplicité visiter les locaux de la banque alimentaire installés au quartier Haxo dans un bâtiment appartenant à la Ville de Baccarat, des locaux sains, adaptés où l'accueil se fait dans la discrétion et dans le chaud, des installations réfrigérées aux normes.

Mme ISART accueillie par M. Christian GEX, Maire de Baccarat, a longuement assisté au travail des bénévoles, constaté le sérieux dans la conduite des actions et dans la gestion de la structure. Elle est également venue au contact de la population fréquentant les lieux avec qui elle s'est entretenue. Elle a voulu prêter une oreille et une attention particulière à ces personnes souffrant de la précarité.

■ La chine s'invite à Baccarat



En ce lundi 12 octobre 2015 à 14 heures, une délégation composée d'une quinzaine de personnalités chinoises a été reçue dans les salons de l'Hôtel de Ville par Christian GEX, Maire de BACCARAT et Fabrice STEIMER, adjoint aux finances et à l'économie.

Cette délégation chinoise, composée de représentants de la province de SHANGHAI et de l'association des commerçants de JINHUA en France avait pour objectifs de mieux connaître le territoire de BACCARAT et l'environnement immédiat de la Cristallerie qu'ils tiennent pour le fleuron du cristal dans le monde entier, tant il est vrai que dans les environs de SHANGHAI, un million d'ouvriers évoluent dans le monde du Crystal (produit dérivé élaboré avec du baryum dans cette contrée).

■ Les brioches de l'amitié



Cette année la vente des brioches de l'amitié sur Baccarat et les villages environnants s'est déroulée le samedi 10 octobre.

Encore et toujours du porte à porte dans les rues de la cité et des villages.

Certains quartiers n'ont pu être visités par manque de bénévoles. Merci encore à ceux qui ont bien voulu participer.

Néanmoins, 529 brioches ont trouvé preneurs sur la ville et plus de 2000 sur l'ensemble du secteur.

Les bénéfices de cette journée aideront à la réalisation des projets engagés par les responsables de l'association A.E.I.M.

■ Ouverture du musée de Baccarat SA



En ce mardi 6 octobre 2015, il y avait foule au sein du nouveau musée de BACCARAT avant la coupure du ruban, rouge bien sûr.

En plus de Daniela RICCARDI, la directrice générale de BACCARAT SA, le Maire de BACCARAT, Christian GEX, un certain nombre de personnalités avaient été conviées pour l'inauguration de ce nouvel espace.

Parmi ces figures, il y avait les Meilleurs Ouvriers de France de la manufacture. Ils s'arrêtent devant chaque pièce avec l'œil aiguisé du connaisseur sur ces chefs-d'œuvre, dont ils sont les héritiers.

Des trésors s'offrent désormais au regard de tous avec l'envie de présenter régulièrement de nouvelles pièces issues des collections patrimoniales de la cristallerie pour faire vivre ce musée, dont les portes s'ouvrent aujourd'hui au public.

Elles le font sous d'excellents auspices, puisque l'exposition présentée au Petit Palais, à Paris, pour les 250 ans de Baccarat, l'année dernière, a drainé un nombre de visiteurs jamais atteint en ce lieu.



Octobre 1944 : le général LECLERC, lors de la LIBERATION DE BACCARAT, en compagnie de Marcelle CRONNE (Mme CUNY) et du Gendarme CALAMAI

■ Le CROSS du collège

Ce mois de septembre 2015 restera un bon souvenir pour les élèves du collège qui ont accueilli le mercredi 16 septembre, journée *nationale du sport scolaire*, leurs homologues du district UNSS de Blâmont (les collèges de Badonviller, Blâmont, Cirey S/Vezouze, et Moussey) pour un Cross Country organisé au sein même de la « Cité du Cristal ».

En effet, le projet construit en amont, prend naissance au mois d'avril 2015.

A cette date, le collège demande à la municipalité de Baccarat la possibilité de faire courir les élèves de cinq collèges dans les rues de la Cité.

C'est immédiatement accepté par les élus qui mettent, avec les services techniques tout en œuvre pour le bon déroulement de cette manifestation.

Malgré un temps assez capricieux, les courses ont été toutes de francs succès !

Les quelques 750 collégiens se sont vu transférés, par le système des vases communicants, du stade G. HUMBERT au stade P. MICHAUT, passant par la nouvelle passerelle, puis sous le pont et empruntant les trottoirs de la rue Général LECLERC ils ont regagné le stade d'arrivée en côtoyant le parc MICHAUT (fermé pour cause de tempête).

Les élèves du collège de Baccarat ont particulièrement brillé puisque sur les six courses 4 sont gagnées par des bacchamois (S. CARRIER, T. ONUK, E. COLIN, O. BAUGUITTE) et cela sous les regards réjouis de leurs professeurs, de M. SEBRIER, principal et de M. SARTORI, principal adjoint qui ne

boudaient pas leur plaisir, mais aussi des chefs d'établissements voisins et de Mme AMADEUF IPR représentant l'inspection académique auxquels s'ajoutent M. MOUGIN, Président de l'OMS (partenaire de l'événement) et M. GEX, Maire de la Commune.

Un grand Merci, à tous les partenaires de cette manifestation (APE du collège, OMS, services techniques de la ville, professeurs du collège, élus).



■ La fête patronale est là pour la satisfaction de tous, petits et grands

Samedi 8 octobre à 15 heures, Christian GEX, premier magistrat de la cité du cristal et son conseil municipal, ont coupé le ruban inaugural de la fête en présence de Madame CUNY-ROUGE, représentant les industriels forains ayant installé leurs métiers place du Général LECLERC pour une quinzaine de jours. On notait à cette inauguration la présence de Madame PAYEUR, présidente de l'UCAB et de Monsieur DULAC, président du comité des fêtes.

En tête, Majorettes, «les diamants de BACCARAT», forains et élus n'ont pas manqué de faire le tour du champ de foire, n'omettant pas de saluer et de s'arrêter devant les métiers. Un samedi - dimanche particulièrement apprécié des nombreux visiteurs, tant bachamois que du canton. Le soleil avait répondu présent pour ce premier week-end de divertissement.

La fête patronale de BACCARAT reste un moment privilégié dans l'année ou les familles aiment se retrouver, autour d'une bonne table et ensuite se rendre sur la fête et investir les manèges.

Il est à mentionner que cette année de nouveaux métiers ont pris place, ajoutant à une palette déjà bien riche, frissons et rire. Retrouvailles, opportunités de nouvelles rencontres, attractions modernes ou traditionnelles: tirs, casino ou autres confiseries, autant d'étapes à parcourir, pour que chacune, chacun trouve quelques réels moments de bonheur.

Claude LINDER, Adjoint délégué en charge de la fête.

■ Le didgeridoo

Dans le cadre du Festival International de Géographie décentralisé, Monsieur Grégory ZWILGSTEIM a enchanté le public en présentant le didgeridoo, un instrument de musique aborigène d'Australie dont la pratique se développe dans les orchestres, à l'opéra. Le morceau de musique joué par Grégory sur un didgeridoo, instrument offert par les aborigènes à condition qu'il soit dédié à la pédagogie, était rythmé et poétique. Le public a ensuite pu découvrir les techniques de fabrication à partir d'une tige d'eucalyptus creusée par les termites, les techniques de peinture au trait par trait pour donner du relief. Certains ont testé l'instrument, le travail important sur le souffle prenant tout son sens. Une belle soirée de découverte et d'enchantement.

■ Les collégiens visitent Baccarat Précision



Le 29 septembre 2015, 21 élèves de troisième du collège de Baccarat, inscrits à l'option DECOUVERTE PROFESSIONNELLE ont visité l'entreprise Baccarat Précision, accompagnés par les professeurs (M.REMY, Mme GOUJON) et l'intendant (M.BORN). Les élèves ont été accueillis et guidés par M.Vincent PHILIPPE.

Au programme : visite des locaux et des chaînes de production et rencontres porteuses de sens (interviews des professionnels par les élèves) .

En amont de cette visite, les élèves ont créé des questionnaires à destination du personnel de Baccarat Précision, autour de 4 axes (l'historique, les modes de production, la commercialisation et l'Homme au cœur de l'entreprise). Ils ont aussi effectué des recherches sur le domaine de l'aéronautique et sur le bassin lunévillois afin d'identifier les secteurs d'activités les plus présents.

Par le biais de cette après-midi, les élèves ont découvert des métiers en identifiant les principales tâches, l'activité du professionnel, les outils utilisés, l'organisation au sein d'une entreprise...Ils se sont familiarisés avec leur environnement économique immédiat et ont complété leur culture générale.

Du 23 octobre au 28 novembre 2015, le Service Culturel vous invite à une « balade » au fil des peintures et des illustrations de Christian ARNOULD.

Une rétrospective de ses œuvres vous est présentée :

- Un rapide broissage de son parcours professionnel en tant qu'illustrateur (de magazines, livres pour enfants, BD, publicité, etc.) au rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville ;
- Un plus long parcours de ses peintures, tout au long de sa vie (essentiellement des huiles, mais aussi quelques acryliques et aquarelles) ;
- Quelques sculptures viennent compléter cette palette d'un artiste, autodidacte, aux multiples talents.

Christian ARNOULD, un artiste au parcours atypique :

Son parcours professionnel l'a mis en lumière, lui si réservé... qui lui a permis de se construire, de prendre de l'assurance dans son travail et l'a fait connaître du grand public au travers de ses graphismes pour des publicités à l'échelle nationale ainsi que ses démonstrations picturales dans des magazines artistiques spécialisés (« Dessins et peintures », « La Revue Lorraine Populaire ») et divers reportages sur France 3, M6, etc. Un juste retour des choses. Aujourd'hui retraité, il retrouve la raison d'être de son art, celle qui le touche au plus profond de lui-même.

Christian Arnould peint sur le vif. C'est en se baladant que, séduit par un lieu, une ambiance, il pose son chevalet dans la nature ou dans une rue, décryptant des paysages aux tonalités chatoyantes, des êtres en mouvement... Avec ses coups de pinceaux rapides et précis, ses touches franches, il dégage une émotion toute personnelle qui lui donne sa propre écriture.

Vous serez surpris de découvrir qu'un tel artiste vit et travaille son art tout à côté de chez nous, dans le village du livre, comme un retour aux sources... Tout un symbole !

Une belle « balade » artistique dans les villages et paysages des environs, où vous aurez plaisir à flâner.

Entrée libre à l'Hôtel de Ville :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 (sauf jeudi 14 h et vendredi 16 h 30); le samedi de 10 h à 12 h.

■ Conférence : Jeudi 19 novembre, à 20h30 L'émancipation des femmes par le sport



Qui peut prévoir à l'aube du XXe siècle, que cette femme caparaçonnée dans son corset, incapable de se baisser et incapable de presser le pas - entravée par robe longue et jupon solidement empesé - va prochainement courir, sauter, plonger, nager, grimper, piloter, pédaler à en perdre haleine ? Il est surprenant qu'avec tant de sports nouveaux mis à la mode en quelques années, la silhouette féminine et la

mode vont évoluer d'une façon insignifiante entre 1900 et 1914. Autant que la tradition, la pudeur a des exigences terribles et condamne sévèrement toute allure masculine : la femme a mis des siècles à conquérir le droit de porter des

pantalons (même sous la robe), symbole de l'autorité des hommes ! Malgré la résistance de Pierre de Coubertin et l'hostilité constante des ennemis du sport pour les femmes, elles font leur entrée aux Jeux Olympiques d'abord timidement. En 1932, elles y seront 127, ce qui fera écrire aux journalistes : « Est-ce le début de l'égalité complète des femmes avec les hommes ? Quelle cocasserie s'il nous faut conter fleurette à des femmes robustes et musclées... » Une conférence pleine d'anecdotes et d'humour mais surtout riche en documents d'époque.

Rosine LAGIER

Vosgienne, auteure-conférencière, cavalière depuis sa plus tendre enfance, se passionne pour l'histoire et l'évolution de notre société. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages à succès, aux thèmes variés, dont plusieurs ont été récompensés par des prix. Elle possède par ailleurs une bibliothèque ancienne exceptionnelle et des compétences qui lui permettent d'écrire de nombreux articles et de documenter les médias.

Entrée libre à l'Hôtel de Ville :

Jeudi 19 novembre à 20h00, avec Rosine LAGIER

NOTRE VILLE

notre ville
Tous au départ !

Tous au départ !

Pour sa 7ème édition, le Souffle de Cristal a une nouvelle fois fait le plein de participants (plus de 500 participants toutes catégories confondues).



C'est avec émotion que l'association des Amis de CHARLES a pu assister à un engouement populaire autour de cette manifestation. Comme pour les éditions précédentes, les inscriptions seront entièrement reversées à l'association qui a pour but

d'aider les malades atteints de la maladie de Charcot, en améliorant leur quotidien par l'achat de matériel.

Grande nouveauté pour cette nouvelle édition, la course reine était étendue à 14 Km, où se mêlaient circuit ville et sentier de forêt, une nouveauté qui tend à se développer ces dernières années. Les coureurs ont apprécié la nouveauté du parcours et son environnement.



Les grands vainqueurs furent Teddy CONREAU chez les hommes et Céline DRON pour la gent féminine.

D'autres épreuves ont également eu lieu permettant la pratique de tous comme le 5 km et chez les enfants, également très nombreux cette année, c'est un 3,2 km, 1,6 km et 800 m, selon les catégories d'âges, qui étaient proposés. Tous nos jeunes compétiteurs se sont vus récompensés par une médaille, des lots et des rafraîchissements.

Comme à l'accoutumée les courses se sont déroulées sous l'encadrement du VTT TONIC qui a ouvert et fermé les parcours pour la sécurité des coureurs, on peut d'ailleurs souligner la grande motivation des plus jeunes vététistes !!

Le Souffle de Cristal c'est aussi une marche matinale et c'est plus de 80 marcheurs qui ont également apporté leur pierre à l'édifice en réalisant les 9 km tracés et encadrés par le Club Vosgien, où bonne humeur et solidarité étaient réunies.



Le village du Sport fut une nouvelle fois couronné de succès et animé par les associations sportives locales proposant leurs activités respectives : équitation (les Cavaliers du Belvitte), basket-ball (MJC), football (SCB), plongée (Baccarat Plongée), gymnastique (Bacchamoise Gymnastique), kick boxing (Baccarat Dynamic), pétanque Bachamoise, tennis (TCB), VTT (VTT Tonic), tennis de Table, nippon kempo, urbain training (Les Amis de Baccarat), et kayak OMS (avec le soutien du Club de St-Dié). Tous ces passionnés ont mis leurs compétences en œuvre au service de la promotion du sport auprès d'un large public ! Sans oublier les démonstrations de danse et de jumping de Baccarat Dynamic et de Fit-Nat!

D'autres stands étaient présents : le lâcher de ballons (tenu par les membres de l'Association les Amis de CHARLES), le château gonflable, le maquillage et bien entendu après l'effort le réconfort avec un stand restauration où la Classe 65 était présente pour rafraîchir et régaler nos participants avec la joie et l'esprit festif qu'on lui connaît!

Un grand merci également aux sponsors, aux commerçants, aux médecins, aux ambulanciers et aux bénévoles pour leur soutien et leur aide. MERCI, nous pouvons partager ensemble cette réussite.

Rendez-vous pris le 18 septembre 2016 pour la 8ème édition avec d'autres nouveautés, avez-vous entendu parler d'une pratique appelé Trail ? A suivre....

Sabrina VAUDEVILLE
Adjointe aux Sports



Communiqué de BACCARAT AUTREMENT

Nous ne répondrons pas aux propos persifleurs qui émanent du groupe « Baccarat J'y Crois » puisqu'il existe une instance fondamentale de la démocratie locale qu'est le conseil municipal qui se réunit régulièrement. Nous avons organisé à ce jour et depuis les élections municipales de mars 2014 15 séances de conseil municipal.

Nous déplorons l'absence quasi-systématique des élus de l'opposition qui, pourtant pourraient s'exprimer dans le cadre des questions diverses que nous avons remises à l'ordre du jour de chaque conseil municipal. Peut-être que certains élus de l'opposition actuelle, jadis dans la majorité, ne sont pas habitués à ce genre d'exercice puisqu'ils les avaient purement et simplement radiées des ordres du jour !

Nous souhaiterions leur demander publiquement, mais ils refusent le débat que nous leur proposons pourtant selon les lois de la démocratie.

Pour rappel, un élu de l'opposition n'a siégé que 3 fois en conseil municipal depuis les élections municipales de mars 2014 (sur 15 séances de conseil municipal) et son colistier, 5 fois. C'est bien maigre pour la liste « Baccarat J'y Crois ».

Baccarat Autrement

Communiqué de BACCARAT J'Y CROIS

En 92 mots, l'histoire du petit flacon abandonné. Après d'autres rêveries municipales (hôtel 5 étoiles etc...), en voici une nouvelle...

La Majorité se lance dans un projet pharaonique qui nous conduirait à payer de lourds impôts...

Heureusement non, ce grand musée du flacon ne verra jamais le jour ! Les cagnottes privées et publiques, de tout bord, « auscultées », le grand projet sera abandonné. Alors, doctement, on nous claironnera : nous sommes « raisonnables ».

Accompagné de l'écho du petit florentin local. Son « inénarrable » soutien !

Baccarat j'y crois

Communiqué de Florent MARULAZ

REFORMES ...

Le législateur a décidé d'une grande réforme de nos territoires :

- Nouvelles Régions, plus « grandes »,
- Communauté de communes redimensionnées, avec un nouveau périmètre,
- Transferts de compétences,

Gageons que notre commune saura trouver toute sa place dans ce nouvel environnement ...

Florent MARULAZ

ADIL : Mardi 3 novembre de 10h00 à 12h00

ADAPA : Lundis 2, 9, 16, 23, 30 novembre, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Armée de terre : Sur rdv en mairie, au 03.83.76.35.35

CAF : Jeudis 5 et 19 novembre, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

CAL : Sur rdv, lundis 2 et 16 novembre, de 13h30 à 15h00

Conseil Départemental : Jeudis 5 et 19 novembre, de 14h00 à 16h00

Cidff : Lundi 9 novembre, de 14h00 à 17h30

Conciliateur : Sur rdv, jeudi 12 et lundi 23 novembre, de 14h00 à 17h00

CRAM : Sur rdv, mercredi 25 novembre, de 9h00 à 12h00

Entraide Chomeurs : Mercredis 4 et 18 novembre, de 14h00 à 17h00 et jeudis 5 et 19 novembre, de 9h00 à 12h00

Mission Locale : Mardis 3, 10, 17 et 24 novembre, de 9h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00; Vendredis 6, 13, 20 et 27 novembre, de 9h00 à 12h00

Mutualistes anciens combattants :

Vendredi 6 novembre, de 14h00 à 16h30

Relais Services Publics : Sur rdv, lundis 2, 9, 16, 23, 30 novembre de 9h30 à 12h00; mardis 3, 10, 17, 24 novembre de 14h00 à 17h00; mercredis 4, 18, 25 novembre, de 14h00 à 17h00; vendredis 6, 13, 20 et 27 novembre, de 9h30 à 12h00

ETAT CIVIL

état civil

► Naissances

18/09 : Lucas MOUGIN HARREL

29/09 : Sophia THIBAUT

29/09 : Sacha DÉROU

11/10 : Pierrick REMY

Félicitations aux parents !

► Mariages

19/09 : Didier RUYER

et Sylvie SCHEIDER

26/09 : Thomas FRIEDMANN

et Virginie SCHMIT

Félicitations aux mariés !

► Décès

21/09 : Roland PERRIN

18/09 : Gontran GÉRARD

27/09 : Dominique LIGNON

29/09 : Raymonde HUMBERT
épouse SEVRAIN

05/10 : Raymonde BILLON
veuve MANEL

08/10 : Michèle TOUSSAINT

11/10 : Ginette HESLING
épouse LECLERC

19/10 : Jeannine BERNARD
épouse COLLARD

Sincères condoléances aux familles.

■ Souscription pour la restauration du Lion avec la Fondation du Patrimoine



Comme nous vous l'annoncions dans le précédent Trait d'Union du mois de septembre, une souscription a été lancée en partenariat avec la Fondation du Patrimoine dans la perspective de restaurer le lion en fonte. Si vous souhaitez faire partie des donateurs, des bons de souscription sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville de BACCARAT.

Renseignements : 03 83 76 35 35.

■ Cellule d'intervention économique

La situation des entreprises est un enjeu de territoire majeur pour le Lunévillois et une source de préoccupation constante des services de l'État, notamment de la Sous-Préfecture de Lunéville. Les petites et très petites entreprises telles que les vôtres semblent les moins bien armées pour faire face aux challenges quotidiens auxquels sont confrontés les chefs d'entreprises. Elles ne disposent souvent d'aucune structure administrative.

Afin d'apporter des solutions concrètes à vos difficultés et de faciliter vos démarches et l'orientation de vos dossiers vers les services compétents, la Sous-Préfecture de Lunéville a créé une « cellule d'intervention économique » en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle et le Pôle Emploi de Lunéville.

Cette cellule, immédiatement opérationnelle, est à votre disposition pour vous apporter soutien, accompagnement dans vos démarches, dans vos besoins de financement, vos projets de développement, de recrutement et de formation.

N'hésitez pas à contacter par tout moyen à votre convenance :

Monsieur Malik BOULEFRAXH

Responsable des Affaires Économiques et Sociales

Téléphone : 03 83 76 64 05

Courriel : malik.boulefrakh@meurthe-et-moselle.gouv.fr

■ Enquête « conditions de travail et vécu du travail »

L'insee réalise, entre le 1er octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu du travail.

L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manoeuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

A Baccarat, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE, chargé de collecter les informations prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Vous serez prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Nous vous remercions, par avance, du bon accueil que vous lui réserverez.



Petites crèmes à la Verveine et aux dragées

Pour 4 personnes

Préparation : 10 min

Cuisson : 1 h

12,5 cl de lait entier - 12,5 cl de crème liquide - 10 feuilles de verveine (fraîches ou séchées) - 3 jaunes d'oeufs - 40 g de sucre - 2 gouttes de colorant vert (facultatif) - 6 dragées

1. Préchauffez le four à 90° C. Glissez-y un plat à moitié rempli d'eau chaude pour un bain-marie

2. Faites chauffer le lait et la crème sur feu doux. Ajoutez les feuilles de verveine, couvrez et laissez infuser 10 minutes. Filtrez la préparation.

3. Mélangez les jaunes d'oeufs et le sucre dans un saladier sans émulsionner. Versez le mélange lait-crème à la verveine sans cesser de remuer.

Répartissez la préparation dans 4 ramequins et faites cuire 1h dans le bain-marie.

4. Retirez du bain-marie, laissez refroidir à température ambiante puis placez au réfrigérateur pendant 2h minimum.

5. Concassez les dragées et parsemez-en les crèmes au moment de servir



Louis XI restera dans l'histoire pour avoir fondé la poste en France, mais une poste d'état, la poste royale. Même si quelques riches particuliers pouvaient utiliser très ponctuellement ce service, la "poste aux lettres" ou les prémisses d'un service public destiné aux pouvoirs politiques, économiques et très aléatoirement aux particuliers, apparaîtra plus tard sous le règne d'Henri IV.



A l'origine, Louis XI divisa le corps des chevaucheurs des écuries du roi en deux groupes. Le premier sera composé des "courriers du cabinet" chargés de transporter les missives royales et le second, les "postes assises", chargées de fournir les chevaux. Ces derniers, vont donc évoluer de chevaucheurs à "maîtres des postes".

Le Maître des postes était nommé par brevet du surintendant général des postes, non transmissible (Edit de janvier 1630). C'était le notable dont le rôle postal consistait à acheminer les dépêches du Roi et des particuliers. Pour le courrier royal, il recevait 130 livres par an pour 2 courriers par semaine. Il jouissait d'exemptions fiscales.

Il avait le droit exclusif de la location des chevaux « courant la poste de relais en relais » aux compagnies de transport de voyageurs par diligences et autres voitures particulières.

Pour cela les relais furent installés toutes les sept lieues c'est-à-dire tous les 28 kilomètres, soit environ la distance qu'un cavalier peut parcourir au galop. Le cavalier pouvait alors changer de monture à chaque relais pour parcourir par jour la distance séparant quatre relais, soit près de 90 kilomètres par jour, distance très importante pour l'époque. Le gain de temps pour l'échange d'informations sera alors énorme. Ensuite des employés des relais étaient chargés

d'assurer, avec des chevaux frais disponibles dans leurs écuries, le remplacement des chevaux fatigués par l'étape parcourue.

Ils devaient ramener les chevaux à leur relais d'origine, on les appelait : les postillons.

Les particuliers fortunés pourront moyennant finances utiliser ces services postaux.

Seuls les maîtres de poste étaient autorisés à "aller en poste", c'est-à-dire aller au galop, tous les autres messagers privés ou autres voyageurs devaient respecter le petit trot et voyager de jour.

Sous le règne d'Henri III, se réorganisent les relais postaux, on en comptera alors plus de 250 sur 14 itinéraires. Il sera également le premier à définir en 1576 un tarif officiel pour le transport des correspondances, permettant ainsi aux riches particuliers d'utiliser les services de courrier royaux.

"Les bottes de sept lieues" sera la dénomination utilisée au XVII^e siècle pour décrire les bottes des postillons.



Ces bottes, faites en bois et en cuir, pesaient environ trois kilos, elles remontaient jusque sous le genou et étaient faites pour protéger les jambes du cavalier en cas de chute.

Les bottes étaient fixées à la selle, le cavalier ne pouvant pas marcher aisément avec ses bottes.

Ces bottes qui résistaient au poids du cheval, permettaient ainsi au

cavalier de se retirer.

Charles Perrault les transforma en bottes magiques dans le conte du "Petit Poucet".

La lieue était une unité de mesure de l'Ancien Régime avant même qu'on définisse notre système métrique moderne.

L'arrivée du chemin de fer va sonner le glas des relais de poste, en 1873.

EXPRESSIONS

Le goût des mots pour en sourire, pour les savourer et les remettre à l'ordre du jour en joutes oratoires hautes en couleurs et en drôleries.

« Faire contre mauvaise fortune bon coeur »

« Ne pas se laisser décourager par les difficultés »

« Accepter un compromis »

Origine

Cette expression serait extraite de la comédie Les Prisonniers de Plaute au II^e siècle avant Jésus-Christ.

Le style de cette locution proverbiale (complément direct rejeté au bout, pas d'article) est archaïque.

La *fortune* a l'ancienne signification de la chance, de la réussite, la mauvaise fortune étant les difficultés, les revers.

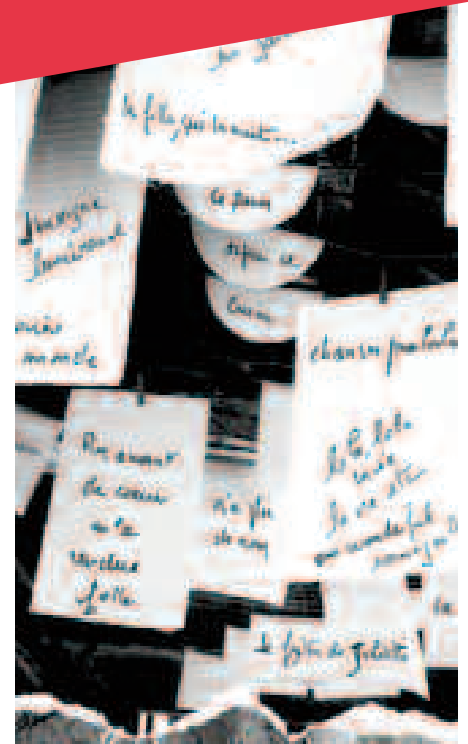
Si, dans les expressions, le coeur désigne souvent le courage, ici il est plus employé à la place de l'esprit, la mémoire (comme dans 'par coeur') ou la raison.

C'est même cette dernière signification qui est la plus présente dans les différents emplois où pour lutter contre la mauvaise fortune, il est important d'être raisonnable.

CITATION

« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès »

- Nelson MANDELA, discours d'investiture, 10 mai 1994 -



JEUX

Petit moment de détente
petit moment de détente

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												

HORIZONTALEMENT

- Procédé d'impression
- Progressait - Réticule
- Révisé - Fragmenta
- Pétilillant italien - Flâner
- Etalon monétaire - Chargé électriquement - Note de clé
- Sans parti - Lie
- Un peu trop gais - Entrer en action
- Personnel - Fêtera en trinquant
- Plat d'affamé biblique - Affaire d'honneur - Reste du blutage
- Extorsion d'argent - Narine de dauphin

VERTICALEMENT

- Assortir
- Croqueuse de pomme - Respecta profondément
- Récura - Patrie d'Abraham - Scandium en cornue
- Pas très courants
- Oui mais d'avant - Ornement de tricot
- Petite fille - Destination
- Ville de carnaval - Séparé de tout
- Systèmes de chauffage - Tondeu
- Eclater
- Abîmer - Met de niveau
- Jamais contente - Porteur de ragots
- Repousseront à distance

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés.

SUDOKUS

Force 1

5	6	9	1		7	3	2	8
	7	8	2	9	3	6	5	
2	3		5	6	8		7	9
		5	9		4	7		
		6	8		5	2		
4	8		7		2		6	3
	9	3	4		6	5	1	
6	5	2	3		9	8	4	7

Force 2

9			7	6		4		8
8	5			2	1	6	9	7
6				9		2		
2	8	9	1	3				
7					2	3		1
3	1	5					2	
				1		8		
5	9		6	4	3			2
			2	8	9	5	4	3

Force 3

		3				2		
9	4	8				1	5	7
	6		5	4	7		8	
			7		8			
		4	9	2				
	8		2	5	9		3	
4	2	7				6	9	5
		5				8		

1	2	3	4	5	6	7	8	9
2	3	4	5	6	7	8	9	1
3	4	5	6	7	8	9	1	2
4	5	6	7	8	9	1	2	3
5	6	7	8	9	1	2	3	4
6	7	8	9	1	2	3	4	5
7	8	9	1	2	3	4	5	6
8	9	1	2	3	4	5	6	7
9	1	2	3	4	5	6	7	8

1	2	3	4	5	6	7	8	9
2	3	4	5	6	7	8	9	1
3	4	5	6	7	8	9	1	2
4	5	6	7	8	9	1	2	3
5	6	7	8	9	1	2	3	4
6	7	8	9	1	2	3	4	5
7	8	9	1	2	3	4	5	6
8	9	1	2	3	4	5	6	7
9	1	2	3	4	5	6	7	8

1	2	3	4	5	6	7	8	9
2	3	4	5	6	7	8	9	1
3	4	5	6	7	8	9	1	2
4	5	6	7	8	9	1	2	3
5	6	7	8	9	1	2	3	4
6	7	8	9	1	2	3	4	5
7	8	9	1	2	3	4	5	6
8	9	1	2	3	4	5	6	7
9	1	2	3	4	5	6	7	8

Horizontalement :
1 : Hélio gravure / 2 : Avançait - Sac / 3 : Revu - Morcela / 4 : Asti - Erreur / 5 : Or - Ionise - Ut / 6 : Neutres - Vase / 7 : Ives - Opérer / 8 : Se - Sablera / 9 : Ers - Duel - Son / 10 : Racket - Event.
Verticalement :
A : Crecerelle / B : Heleras - In / C : Ace - Riseses / D : Socle - Ogre / E : Sutura - F : Eden - Taret / G : Crues - Sema / H : Rarete - Roi / I : Ois - Achat / J : Is - Abrasif / K : Epure - Amer



**6 et 7
NOVEMBRE**

Hôtel transylvanie 2 - 20h30

A partir de 6 ans

Dracula et sa bande de monstres déjantés sont de retour ! À l'hôtel Transylvanie, beaucoup de choses ont évolué : Dracula a enfin accepté de dégeler son cœur et d'ouvrir la porte aux humains. Mais il se fait du souci pour son petit-fils, Dennis : mi-humain mi-monstre, ce gamin est bien trop adorable à son goût, et il risque de faire un piètre vampire ! Alors, quand les parents du petit, Mavis et Johnny, s'absentent, Drac fait appel à ses amis Frank, Murray, Wayne et Griffin pour apprendre à Dennis à devenir un monstre, un vrai. Personne ne s'attendait à ce que Vlad, le père de Drac – un vampire très grincheux et très vieille école – choisisse ce moment pour débarquer à l'hôtel. Et quand il découvre que son arrière-petit-fils a du sang humain, rien ne va plus...

**13 et 14
NOVEMBRE**

Mon Roi - 20h30

Tony est admis dans un centre de rééducation après une grave chute de ski. Dépendante du personnel médical et des antidouleurs, elle prend le temps de se remémorer l'histoire tumultueuse qu'elle a vécue avec Georgio. Pourquoi se sont-ils aimés ? Qui est réellement l'homme qu'elle a adoré ? Comment a-t-elle pu se soumettre à cette passion étouffante et destructrice ? Pour Tony c'est une difficile reconstruction qui commence désormais, un travail corporel qui lui permettra peut-être de définitivement se libérer...

**20 et 21
NOVEMBRE**

The Walk : rêver plus haut - 20h30

Biopic sur le funambule français Philippe Petit, célèbre pour avoir joint en 1974 les deux tours du World Trade Center sur un fil, suspendu au-dessus du vide.

**J26
NOVEMBRE**

L'étudiante et Monsieur Henri -

14h30

A cause de sa santé vacillante, Monsieur Henri ne peut plus vivre seul dans son appartement parisien. Particulièrement bougon, il finit néanmoins par accepter la proposition de son fils Paul de louer une chambre à une jeune étudiante. Loin de tomber sous le charme, Henri va se servir d'elle pour créer un véritable chaos familial...

**27 et 28
NOVEMBRE**

Les Nouvelles aventures d'Aladin

- 20H30

À la veille de Noël, Sam et son meilleur pote Khalid se déguisent en Père-Noël afin de dérober tout ce qu'ils peuvent aux Galeries Lafayette. Mais Sam est rapidement coincé par des enfants et doit leur raconter une histoire... l'histoire d'Aladin... enfin Sa version. Dans la peau d'Aladin, Sam commence alors un voyage au cœur de Bagdad, ville aux mille et une richesses... Hélas derrière le folklore, le peuple subit la tyrannie du terrible Vizir connu pour sa férocité et son haleine douteuse. Aladin le jeune voleur, aidé de son Génie, pourra-t-il déjouer les plans diaboliques du Vizir, sauver Khalid et conquérir le cœur de la Princesse Shalila ? En fait oui, mais on ne va pas vous mentir, ça ne va pas être facile !

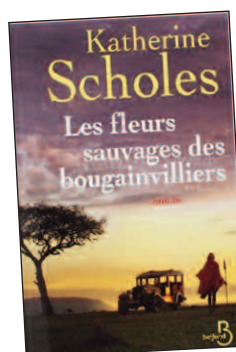
Tarif unique : séance à 5€

**Programme sous réserve de modifications
Egalement disponible sur www.ville-baccarat.com**

LECTURE

Au nom du père, De Françoise BOURDIN

Gabriel Larcher a vécu des années de gloire avant de retomber dans l'ombre. Alors que deux de ses enfants, Dan et Valentine, ont marché dans ses pas en embrassant la course automobile, Nicolas a fait un autre choix en devenant médecin dans leur petite ville de La Ferté-Saint-Aubin, au cœur de la Sologne. Pourtant, aucun des trois ne parvient à trouver grâce aux yeux du père, qui distrait son amertume en les dévalorisant sans cesse. A Nicolas, il reproche d'avoir tracé sa propre trajectoire, à Dan, il a coupé l'herbe sous le pied en dénigrant sa capacité à gagner des courses, et il décide de ne plus financer Valentine dont la carrière de pilote de rallye a pourtant bien commencé. Las de cacher leurs blessures et de rater leurs amours à cause d'un héros qui voudrait briller seul, les trois enfants et leur mère vont chercher, chacun à sa manière, comment s'émanciper. Quitte à faire voler en éclats l'apparente harmonie de la famille. Dans ce roman touchant, vrai et plein d'espoir, Françoise Bourdin nous parle à tous, quels que soient notre âge, nos origines ou notre histoire, en nous rappelant que, au-delà du regard des autres, il appartient à chacun de prendre son destin en main...



Les fleurs sauvages des bougainvilliers, De Catherine SCHOLES

Peintre australienne, Kitty Hamilton a été contrainte de renoncer à son art pour suivre son mari Theo au bout du monde, dans la colonie britannique du Tanganyika.

Car Kitty a bien des choses à se faire pardonner... Après le scandale qu'elle a déclenché à Londres, la jeune femme n'a pas le choix : si elle veut regagner la confiance de Theo, elle doit endosser son rôle d'épouse modèle. Sans faire de faux pas. Mais, très vite, Kitty s'ennuie, étouffe dans l'univers ultracodifié des colons.

Alors, quand son chemin croise celui de Taylor, un Anglais aux positions anticoloniales tranchées, qui lutte aux côtés des Massaï pour la préservation de leurs terres, sa nature fouguese refait surface.

À l'ombre des bougainvilliers, drames et passions couvent. Déchirée entre son besoin de venir en aide à ce peuple démuni, son attirance pour le charismatique Taylor et le devoir de rester loyale envers Theo, Kitty saura-t-elle faire le bon choix ?

**Livres disponibles à la Bibliothèque -
PI Général de Gaulle**

NUMÉROS UTILES

numéros utiles

URGENCES

Pompiers	18
Police-secours	17
Gendarmerie	03.83.75.34.82
Urgence médicale - SAMU	15
depuis votre portable	15 ou 112
Hôpital Lunéville	03.83.76.12.12
Hôpital St Dié	03.29.52.83.00
Centre anti-poison	03.83.32.36.36
Astreintes pharmacie	32.37

ASSISTANCES

Enfance maltraitée	119
Fil santé jeunes	0 800 235 236
Drogue info services	0 800 231 313
- Depuis un portable :	01 70 23 13 13
- Ecoute cannabis :	0 811 912 020
- Ecoute Alcool :	0 811 913 030
Sida info service	0 800 840 800
Croix Rouge écoute	0 800 858 858
Allosécu - serveur vocal	0 820 900 900
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	36 46
Caisse d'Allocations Familiales ...	0 810 255 410

DEPANNAGES

EAU - urgence - service municipal	03.83.75.29.83
.....ou	06.72.02.84.41
EDF	09 726 750 54
GDF	0 800 47 33 33
Câble	39 90

NUMÉROS VILLE

Accueil Mairie	03.83.76.35.35
Week-end et jours fériés	06.72.02.84.41
Espace Loisirs	03.83.75.41.13
Service culturel	03.83.76.35.37
Ecole de musique	03.83.75.18.96
Piscine Intercommunale.....	03.83.75.15.79

OFFICE DU TOURISME 03.83.75.13.37

AGENDAS



- Du 23 octobre au 28 novembre** Exposition Christian ARNOULD « Balade », Hôtel de ville, entrée libre
- 1er novembre** Cérémonie du 71ème anniversaire de la Libération de Baccarat, rassemblement borne de la 2ème DB à la gare à 10h00.
- 5 novembre** > Repas des conjoints survivants, Salle des fêtes
> Réunion de quartier, Hôtel de ville, à 20h30
- 6 novembre** Assemblée générale Bachamoise Gym, Espace Loisirs, à 20h30
- 7 novembre** Repas dansant de la classe 65, Salle des fêtes, à 20h00
- 8 novembre** > Repas choucroute des anciens et retraités, Salle des fêtes
> Compétition de basket, pôle sportif, à 14h00
- 11 novembre** Cérémonie du 11 novembre, suivie du repas de l'AMC à la Salle des fêtes, rassemblement place du 86ème RI, à 9h15
- 12 novembre** Spectacle du collège, au profit des Restos du Cœur, Salle des fêtes, à 20h00
- 13 novembre** Spectacle du collège, au profit des Restos du Cœur, Salle des fêtes, à 20h00
- 14 novembre** Loto du Sporting Club, Salle des fêtes, à 20h00
- 15 novembre** > Tournoi de tennis de table, Pôle sportif à 9h30
> Compétition de basket, Pôle sportif, à 14h00
> Thé dansant Baccarat Dynamic, Salle des fêtes, à 14h30
- 18 novembre** Loto interne de l'AFN, Salle des fêtes, à 14h00
- 19 novembre** Conférence « L'émancipation des femmes par le sport », Hôtel de ville, à 20h00
- 20 novembre** Assemblée générale du club de pétanque, Espace Loisirs, à 20h30
- 22 novembre** > Assemblée générale «Le Barbeau », Espace Loisirs, à 10h00
> Repas de la classe 61/62/63, Salle des fêtes (sur réservation)
> Compétition de basket, Pôle sportif, à 14h00
- 23 novembre** Cérémonie des maisons fleuries, Hôtel de ville, à 19h00
- 25 novembre** Forum des métiers du Rotary Club, Salle des fêtes, dès 9h00
- 27 novembre** > Assemblée générale de Baccarat Plongée, Espace Loisirs, à 18h00
> Marche nocturne, départ place Leclerc à 19h00
> Réunion « Numérotation et dénomination des rues de Badménil. », Hôtel de ville, à 20h30
- 29 novembre** > Assemblée générale départementale de pétanque, Salle des fêtes, à 9h00
> Tournoi de tennis de table, Pôle sportif, à 9h30
> Compétition de basket, Pôle sportif, à 14h00
- 2 décembre** Goûter ADMR, Salle des fêtes (sur invitation)
- A partir du 04/12** Exposition sur le thème de « Noël », Hôtel de ville
- 5 et 6 décembre** Marché de St-Nicolas, Salle des fêtes et Place des Arcades Stand du Rotary Club
- 6 décembre** Compétition de basket, Pôle sportif, à 14h00
- 6 et 13 décembre** Elections régionales, Ecole de la Serre et Espace Loisirs, de 8h00 à 18h00

> jusqu'au 8 novembre : exposition "Il était une fois une usine... les établissements Amos à Raon l'Étape (1872-1982), un siècle d'histoire industrielle et sociale", espace Émile Gallé

> jusqu'au 15 novembre : "Reg'art" expose les tableaux de Laurence Litique et Olivier Rémond au lycée, du lundi au vendredi (8h-18h)

> 2 novembre : don du sang, de 16h à 19h30, salle Beauregard

> 7 novembre : loto du C.S.A.R.

> 7 novembre : concert "S.G.R." (hommage à Serge Gainsbourg) proposé par l'association "Maix en Zik", 21h, auberge de la Maix à Vexaincourt, 5 euros

> 10 novembre : concours de belote des "Troubadours de Beauregard", petite salle Beauregard

> 11 novembre : armistice 1918

> du 11 au 29 novembre : exposition "La belle vallée, du Donon à Raon l'Étape il y a 100 ans" par l'Association Guerre en Vosges (A.G.E.V.), espace Émile Gallé

> 13 novembre : concert « Nos voix nos guitares », 18h, bibliothèque

> 14 novembre : concours de belote de "Lai Scie Kon Fraire.Comme", 20h, école de la Haute-Neuveville

> 14 novembre : one-man-show "Tom Novembre - le récit" proposé par les Amis Raonnais du Théâtre, 20h30, Halle aux Blés, 25 euros et 20 euros (billets en vente à l'Office de Tourisme)

> 14 novembre : concert "Youngstown" (bluegrass, country, rockabilly) proposé par l'association "Maix en Zik", 21h, auberge de la Maix à Vexaincourt, 5 euros.

> 15 novembre : assemblée générale de la Sidi Brahim (départementale et régionale), à partir de 9h30, salle Beauregard

> 15 novembre : "kid cross" de l'Athlétic Club Raonnais à Chavré

> 20 novembre : concert "Freysac" (chansons et humour) proposé par l'association "Maix en Zik", 21h, auberge de la Maix à Vexaincourt, 5 euros

> 21 novembre : marché de Noël de l'Association Familiale au club de l'Âge d'Or

> 21 novembre : Sainte-Cécile

> 22 novembre : concours de pêche au brochet à l'étang du Clairrupt

> 22 novembre : loto de l'association "Cœur de Ville", 14h, salle Beauregard

> 26 novembre : concert "Éric Toulis", 20h30, A.R.T., Halle aux Blés, 15 euros, places en vente à l'Office de Tourisme et au concert

> 27 novembre : apéro-concert "Nils Pochat", (solo guitare-chant) proposé par l'association "Les fées du logis", 19h, auberge de la Criquette, entrée libre

> 28 novembre : Sainte-Barbe



MEMO

Ordures ménagères



Baccarat	Mardis
3 10 17 24	NOV

Badménil	Mercredis
4 14 18 25	NOV

Eco-sacs



Baccarat	Badménil
4 18	NOVEMBRE

Les sacs et bacs sont à déposer la veille après 19h